

11 sep 2020 -18:05

Appartient à [Conseil des ministres du 11 septembre 2020](#)

Intervention de Finexpo dans quatre demandes de crédit à l'exportation

Sur proposition du ministre chargé du Commerce extérieur Pieter De Crem, le Conseil des ministres a approuvé quatre demandes de crédit à l'exportation.

Il s'agit de :

- la bonification du taux d'intérêt plus un don complémentaire pour la réalisation d'une station d'épuration d'eau au Kenya
- la bonification du taux d'intérêt plus un don complémentaire pour la réalisation d'un réseau de distribution d'eau potable, pour les populations du grand Ithanga au Kenya
- la stabilisation du taux d'intérêt pour la réalisation d'une station d'épuration d'eau au Kenya
- la stabilisation du taux d'intérêt pour la livraison et la construction de minimum 60 ponts ruraux au Sri Lanka

Finexpo étudie les dossiers introduits par les entreprises et/ou les banques qui sollicitent un soutien public sur un crédit à l'exportation. L'intervention de Finexpo concerne les entreprises qui exportent des biens d'équipement et des services connexes. Elle porte sur les conditions du financement du crédit qui accompagne la fourniture des équipements et des services : elle permet soit de réduire soit de stabiliser le coût du financement mis à disposition par les banques. Les possibilités d'intervention de Finexpo dépendent du pays d'exportation.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe